

Programme de bourses « Jean d'Alembert » de l'Université Paris-Saclay
2021-2023

L'Université Paris-Saclay souhaite permettre à des scientifiques étrangers hautement qualifiés d'effectuer des séjours de longue durée (de six à douze mois) dans un des laboratoires de son périmètre. Les scientifiques de toutes les disciplines et tous les pays sont admissibles. Le contenu du projet à développer ainsi que la durée de la bourse doivent être définis avant la candidature en lien avec le laboratoire d'accueil de l'Université Paris-Saclay.

Deux programmes différents sont proposés :

- Le programme « **jeune chercheur** », pour des candidats ayant obtenu leur diplôme de docteur depuis moins de dix ans ;
- Le programme « **chercheur confirmé** », pour des candidats ayant obtenu leur diplôme de docteur depuis dix ans ou plus.

Pour les deux programmes, le séjour de six à douze mois peut être divisé en plusieurs périodes, séparées par 18 mois au plus entre le début de la première période et la fin de la dernière. La dernière période devra se terminer au plus tard le 31 décembre 2023.

Dans tous les cas, le contrat liant chaque lauréat avec l'Université Paris-Saclay sera signé avant le 31 décembre 2021.

Caractéristiques de la bourse

La bourse octroyée comprend :

- Une rémunération mensuelle de 2800 € net, versée au bénéficiaire pendant les périodes de séjour à l'Université Paris-Saclay au moyen d'un contrat de travail ;
- Un budget de 10k€ destiné à couvrir une contribution aux dépenses liées aux activités de recherche du bénéficiaire dans le laboratoire d'accueil de l'Université Paris-Saclay. Seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles, les dépenses de personnels sont exclues.

Eligibilité

1. Diplôme de docteur (PhD) ou équivalent, obtenu depuis moins de dix ans au moment de la candidature pour le programme « jeunes chercheurs ».
2. La/le candidat(e) doit avoir été recruté(e) sur un poste de chercheur, d'ingénieur ou d'enseignant-chercheur dans l'établissement d'origine (*Tenure track* possible).
3. Les candidat(e)s qui résident en France depuis plus de six mois au moment de la candidature ne sont pas éligibles.
4. Des citoyens français peuvent candidater au programme, à condition que leur lieu habituel de résidence et de travail soit à l'étranger depuis au moins cinq ans.

Dossier à fournir

1. Un CV complet incluant une liste de publications,
2. Des lettres de recommandation, de préférence issues de l'extérieur du périmètre de l'Université Paris-Saclay,
3. Un projet de recherche et éventuellement un programme de formation ou de séminaires, élaborés conjointement avec le laboratoire d'accueil,
4. Une lettre de soutien du directeur du laboratoire d'accueil, qui s'engage à intégrer pleinement le candidat dans le laboratoire.

Pour les besoins de l'étape de sélection, il est préférable de signaler la ou les graduate school/ institut de rattachement du projet.

Critères de sélection

Les candidats sont sélectionnés uniquement sur la base de la qualité du dossier scientifique et du projet proposé :

- Qualité du dossier scientifique du candidat : parcours professionnel, impact et originalité des contributions scientifiques.
- Qualité du projet proposé : importance dans le domaine scientifique du candidat, pertinence de l'approche proposée, faisabilité, moyens disponibles en accompagnement en dehors de ceux de la bourse, impact attendu pour le laboratoire d'accueil et plus largement pour l'Université Paris-Saclay (scientifique, en termes de formation, de valorisation ou de transfert).

Obligations des lauréats

Au-delà de leur implication dans le laboratoire d'accueil, il est attendu des lauréats lors de leur séjour en France :

- De contribuer à la dynamique collective de l'Université Paris-Saclay, notamment à travers une ou des interventions au niveau des Graduate Schools.
- De produire un rapport final de cinq pages sur leurs réalisations lors de leur séjour.

Calendrier et soumission du dossier

Les candidatures devront être soumises au plus tard le 28 mai 2021 à minuit, via le formulaire dédié disponible sur le site web de l'Université Paris-Saclay :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/recherche/appel-projet/jean-dalembert>

La sélection finale des lauréats sera effectuée le 25 juin 2021, et les résultats seront communiqués aux candidats dans les jours suivants.

Les lauréats devront faire part de leur acceptation de la bourse dans les 21 jours suivant la notification du résultat.

Pour toute question ou problème technique, veuillez contacter :

programme.dalembert@universite-paris-saclay.fr